



GT sircom du 5 mars :

le CRICOM liquidé, le directeur se voit déjà à la tête d'une agence de com' à la mode privée

Après la journée calamiteuse du 6 février, le matin, découverte en séance de documents sur le projet de réforme non négociable du Sircom, et présentation de ce même projet aux agents l'après midi, l'administration a réuni de nouveau un GT sur l'avenir du Sircom. Malgré les protestations des OS et l'accueil défavorable des agents, le projet est resté en l'état, aucun autre document ne venant préciser ou argumenter la réforme.

Nous avons été frappés par les maladresses de communication (c'est un comble !) répétées par le directeur du Sircom, la confusion de l'argumentaire et le flou dans la description des nouvelles missions ou des missions à faire évoluer. Au vu des propos tenus puis niés par le directeur, « le CRICOM qui ne répond plus aux attentes de ses clients », la logique d'agence de communication, les fonctions de consultants, une capacité d'analyse insuffisante en matière d'études et de sondages..., nous comprenons la colère et le découragement des personnels. Seules, les suppressions apparaissent clairement : les Cricom en région ainsi que l'édition des revues « notes bleues » et « industries », ainsi que les transferts à la DPAEP des services photo, audiovisuel et ventes de publications. Pourtant, il nous été indiqué que les textes de réorganisation nous seront présentés le 25 mars prochain, la date butoir de mise en œuvre étant janvier 2010 !

Dans un tel cadre, nous avons été presque soulagés d'entendre M. Verdier rappeler le véritable contexte et les vraies motivations de cette réforme : il s'agit d'une réforme répondant à la décision gouvernementale de réduction des services de communication des ministères ainsi que des conséquences tirées de la réorganisation territoriale des services de l'état d'où suppression des CRICOM au profit d'un service unique de communication sous la houlette des préfets (SGAR). Seuls, les rectorats et la DGFIP échappent à ce changement d'orientation. A cela nous rajoutons les objectifs bien connus de réduction des effectifs notamment de centrale, et ceux moins avouables de suppressions de certaines missions qualifiées de « périphériques » au profit des officines privées !

A partir de cette base, un débat doit absolument avoir lieu au niveau qu'il mérite c'est à dire au niveau ministériel avec les fédérations. En effet, en amont des problèmes RH, très prégnants et importants pour les agents mais dans lequel l'administration voudrait cantonner la discussion sur le mode « dispositif d'accompagnement de la réforme », le sujet pose des problèmes de fond. Il s'agit bien de suppression de missions de service public. Avec la suppression des CRICOM tout d'abord, il n'y aura plus de pilotage national et ministériel de la communication régionale, le tout étant confié aux préfets dans un cadre pour l'instant non défini. Mais la réforme ne s'arrête pas là car on peut craindre la réduction de l'action du SICOM à une peau de chagrin. Un des plus grand ministères supprimant quasiment son service de « com » central : quel sens donner à une telle décision ? Quant aux relations avec les services de communication des directions, là encore, les questions sont de taille. Soit les dits services existent et vivent une vie autonome, ce qui interroge tout de même (cas de la DGFIP), soit ils n'existent pas ou peu et cela pose aussi question. Comment interpréter par exemple la suppression de la revue Industrie de l'ex DGE et son non-remplacement. Dans le contexte de crise

actuelle, un ministère comme le nôtre fait l'économie d'une communication institutionnelle sur son action. C'est pour le moins significatif.

Certes la problématique de la concurrence du net a été esquissée mais en la matière on aurait espéré justement l'expression d'une volonté forte des ministères financiers d'unifier et de perfectionner la communication par le net. Bref on aurait aimé voir poindre une approche stratégique à la hauteur des enjeux avec à la clé une démarche d'évolution positive des métiers. Par ailleurs, on ne peut que faire le rapprochement avec les suppressions annoncées ou l'avenir en interrogation de publications statistiques de l'ex sessi intégré dans l'INSEE, publications qui avaient la faveur du public ciblé des entreprises. C'est bel et bien la logique de l'économie budgétaire qui l'emporte aux dépens de la mission de service public de l'information aux usagers (et non pas aux clients). D'une manière générale, nous avons de sérieux doutes sur la capacité du directeur et la volonté de l'administration de développer de nouvelles missions et de faire entrer les grandes directions comme la DGFIP dans un cadre commun !

Devant l'inanité et le manque de perspective de la discussion, l'intersyndicale CGT, CFDT, SPAC, FO, CFTC et SUD est intervenue pour demander

- la communication urgente des textes de présentations accompagnant le projet de décret (qui sera présenté le 25 mars),
- des éléments précis sur l'organigramme futur avec description des missions, indication de l'effectif cible et des modalités de recrutement (il semble que la volonté de recruter des contractuels risque d'apparaître)
- l'ouverture du débat en CTPM